



## Incidences financières et administratives qu'auront pour le Secrétariat les décisions proposées à l'Assemblée de la Santé pour adoption

<b>Décision :</b>	Dispositif des États Membres concernant les produits médicaux de qualité inférieure/faux/faussement étiquetés/falsifiés/contrefaits
<b>A.</b>	<b>Lien avec le programme général de travail et le budget programme</b>
<b>1.</b>	<b>Réalisation(s) définie(s) dans le douzième programme général de travail, 2014-2019, et produit(s) défini(s) dans le budget programme 2016-2017 auxquels cette décision contribuera si elle est adoptée.</b>  <b>Réalisation(s) définie(s) dans le douzième programme général de travail, 2014-2019 :</b>  L'accès à des médicaments et des technologies sanitaires sûrs, efficaces et de qualité est amélioré et ceux-ci sont utilisés de façon plus rationnelle.  <b>Produit(s) défini(s) dans le budget programme 2016-2017 :</b>  Produit 4.3.3. Amélioration de la qualité et de la sécurité des médicaments et autres technologies sanitaires par des normes, des critères et des lignes directrices, par le renforcement des systèmes de réglementation et par la préqualification.
<b>2.</b>	<b>En quoi l'examen du projet de décision se justifie-t-il s'il n'y a pas de lien avec les résultats prévus dans le douzième programme général de travail, 2014-2019, et dans le budget programme 2016-2017 ?</b>  Sans objet
<b>3.</b>	<b>Délais estimatifs (en nombre d'années ou de mois) pour la mise en œuvre de toutes prestations supplémentaires.</b>  Trois mois (juin-août 2017), si la décision est adoptée par l'Assemblée de la Santé. Le site Web de l'OMS serait mis à jour afin de prendre en compte l'adoption des définitions figurant dans l'appendice 3 à l'annexe au document A70/23 ; et l'expression « produits médicaux de qualité inférieure/faux/faussement étiquetés/falsifiés/contrefaits » serait remplacée par celle de « produits médicaux de qualité inférieure et falsifiés » dans le nom du dispositif des États Membres.
<b>B.</b>	<b>Incidences budgétaires</b>
<b>1.</b>	<b>Estimation du coût total de l'application de la décision, si elle est adoptée, en millions de US \$ :</b>  Aucune incidence financière
<b>2.a</b>	<b>Estimation des dépenses supplémentaires à prévoir lors de l'exercice en cours, en millions de US \$ :</b>  Aucune incidence financière

**2.b Ressources disponibles lors de l'exercice en cours**

- **Ressources disponibles lors de l'exercice en cours pour financer l'application de la décision, si elle est adoptée, en millions de US \$ :**

Aucune incidence financière

- **Montant du déficit de financement, en millions de US \$ :**

Sans objet

- **Montant estimé des ressources non encore disponibles qui contribueraient à combler le déficit de financement, en millions de US \$ :**

Sans objet

**3. Estimation des dépenses supplémentaires à prévoir lors de l'exercice 2018-2019 (s'il y a lieu), en millions de US \$ :**

Aucune incidence financière

**En a-t-il été tenu compte dans le projet de budget programme 2018-2019 ?**

Sans objet

**4. Estimation des dépenses supplémentaires à prévoir lors des futurs exercices (s'il y a lieu), en millions de US \$ :**

Sans objet

= = =